

## Fracture numérique : on se trompe de débat !

Paris, le 9 décembre 2009

Le Sénat s'apprête à examiner en deuxième lecture la proposition de loi « relative à la lutte contre la fracture numérique », déposée le 12 mai 2009 par Xavier Pintat, sénateur (UMP) de la Gironde. Renaissance Numérique, Think Tank du numérique citoyen qui défend depuis toujours la lutte contre la fracture numérique, réagit fortement : la proposition de loi ne traite pas de fracture numérique, mais principalement du passage de la télévision analogique à la télévision numérique terrestre (« TNT »).

Précisons : l'esprit du texte déposé par le sénateur Pintat était, à l'origine, d'accélérer le déploiement des réseaux à très haut débit (de fibre optique) sur le territoire français. Pour ce faire, la proposition de loi s'appuyait sur deux piliers : des actions délocalisées et un financement soutenu par un fonds d'aménagement numérique des territoires. Depuis, le texte a été entièrement retravaillé, notamment par l'inscription des modalités concernant l'arrivée de la TNT.

Renaissance Numérique estime donc qu'il est abusif de parler de lutte contre la fracture numérique dans les discussions qui ont lieu au Parlement : « *Les débats ont été paralysés par la TNT et par la crainte de l'écran noir fin 2011, juste avant les présidentielles de 2012...* », décrypte Christine Balagué, co-présidente du think-tank, « *la partie de la proposition de loi qui concernait initialement la fracture numérique n'a pas été agréementée des amendements nécessaires concernant la promotion des contenus et des usages. En France, pour réduire la fracture numérique, il faut équiper, former et accompagner les cibles touchées par ce phénomène : les seniors, les foyers défavorisés, les TPE/PME. Il faut développer le numérique dans l'éducation et permettre l'accessibilité des technologies pour tous* ».

L'association Renaissance Numérique rappelle en effet que les infrastructures ne sont qu'un aspect de la fracture numérique. Il est nécessaire que les réseaux soient neutres et ouverts pour que se développent les contenus. Mais il est également indispensable de concentrer nos efforts sur les usages. Guillaume Buffet, également co-président, précise « *des tuyaux aussi sécurisés et performants soient-ils ne valent pas grand chose s'il n'y passe rien et si personne ne sait utiliser les services. Les usages, c'est savoir se servir du numérique. Les contenus, c'est y voir de l'intérêt. La lutte contre la fracture numérique passe entièrement et inconditionnellement par ces deux notions. Il est nécessaire de former, de sensibiliser, de montrer les bénéfices du numérique, de donner envie !* ».

Renaissance Numérique attend donc du gouvernement et des parlementaires que des textes soient adoptés pour promouvoir la formation, la sensibilisation et les usages du numérique.

### A propos de Renaissance Numérique

Renaissance Numérique est un think-tank regroupant des dirigeants d'entreprises et des enseignants-chercheurs réputés du secteur numérique. Créée en 2005, l'association entend promouvoir le numérique citoyen en France et permettre au plus grand nombre de foyers français d'avoir accès à internet. Site internet : [www.renaissancenumerique.org](http://www.renaissancenumerique.org)

Contact presse : Loïc Bodin, Délégué général : [bodin@renaisancenumerique.org](mailto:bodin@renaisancenumerique.org) – 06.13.77.16.43